

FRAMERIES

SYLVIE VIENT D'EMMÉNAGER DANS SA TINY HOUSE : « ON A L'IMPRESSIION D'ÊTRE TOUT LE TEMPS EN VACANCES ! »

Sylvie, 66 ans, a choisi d'investir dans une tiny house, ou plutôt dans une maison de petite surface comme préfère le dire Benjamin Marchetti, patron de l'entreprise d'Estinnes spécialisée dans le domaine. Visite de ce logement cosy et moderne.

LUCIE JANNET

Quand on arrive dans cette rue de Frameries, la nouvelle maison de Sylvie Quenon, 66 ans, attire le regard, de par son design extérieur : une ossature en bois aux formes modernes. À l'intérieur, tout est cosy, l'espace est optimisé au maximum. La cuisine est ouverte sur la pièce de vie. Sylvie a également pensé à faire installer un dressing.

Les toilettes sont dans une pièce à part. La salle de bains et la chambre communiquent via une grande baie vitrée intérieure. La Framerisoise dispose même d'une petite buanderie pour installer son chauffe-eau et sa machine à laver. La sexagénaire a emménagé il y a quelques jours. C'est l'entreprise Marchetti, basée à Estinnes, qui a conçu, transporté et installé cette petite maison modulaire. Sylvie a choisi de ne pas faire d'étage. Tout est de plain-pied. L'intérieur fait 47 m², la terrasse, elle, s'étend sur 22 m².

« En fait, j'habitais là, juste



La chambre © L.J.

à côté, explique Sylvie. Mon mari est décédé il y a quelques années. J'en avais marre de vivre toute seule dans cette grande maison. L'idée a germé car je travaillais avec M. Marchetti qui s'occupe de ces habitats légers. Il m'avait montré ce qu'il faisait. J'y ai réfléchi une paire d'années et je me suis lancée. Je trouvais ça super cosy avec du bois partout, j'adore. »

SUR SON TERRAIN

Sylvie a donc vendu sa maison. Elle a gardé un bout de son terrain pour faire installer son habitat modulaire. « J'ai maintenant un compagnon, même à deux, c'est génial. On a l'impression d'être tout le temps en vacances. »

Dans son entourage, cer-



Vue de l'extérieur. © L.J.

tains se sont posés des questions, d'autres trouvaient ça « cool. » « Et mon papa finalement, âgé de 94 ans, est vraiment content maintenant. » Entre l'arrivée des modules sur camion, l'installation, le montage et le raccordement indispensable à l'eau et à l'électricité, il



Dans le séjour. © L.J.

n'a fallu que trois jours pour que la maison soit opérationnelle. Tout est en fait préparé à l'avance dans les ateliers de l'entreprise Marchetti, à Estinnes. « Frameries est la première com-

”

« Frameries est la première commune à nous accorder un permis pour un logement à l'année pour un particulier »

Benjamin Marchetti

mune à nous accorder un permis pour un logement à l'année pour un particulier», explique Benjamin Marchetti, patron de l'entreprise. Même si les demandes se font de plus en plus nombreuses, certaines communes se montrent en-



La douche. © L.J.

core frileuses. Pourtant, il explique que ces maisons sont faites pour durer et qu'elles peuvent être transmises aux générations futures. « Nous fabriquons de vraies maisons avec du double vitrage feuilleté et tout ce qu'il faut. Nous concentrons simplement l'essentiel d'une maison sur de petits espaces. » ■

Prix, délais, démarches administratives : on vous dit tout sur ces habitats légers

LUCIE JANNET

CE QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE

C'est l'entreprise Marchetti, créée en 1994 et désormais installée à Estinnes-au-Val, qui a conçu, construit, déplacé et monté la maison de Sylvie Quenon à Frameries. La société s'est spécialisée dans le domaine. Ce sont d'ailleurs les ateliers Marchetti qui ont réalisé les tiny houses installées au camping du Waux-Hall à Mons ou encore celles mises à disposition des étudiants sur le campus FUCaM Mons de l'UCLouvain. Benjamin Marchetti, gérant et fondateur, confirme que les demandes pour ce genre de logements sont désormais croissantes, même pour en faire un logement permanent.

À Frameries, Sylvie a emménagé avec son compagnon, mais Benjamin Marchetti explique qu'il s'agit bien souvent de logements unipersonnels. « Il s'agit souvent de personnes qui ont de grosses maisons mais qui en ont marre de les entretenir, la demande peut aussi être faite pour des jeunes qui s'installent sur le terrain de leurs parents ou des familles qui installent dans ces logements leur père ou leur mère afin de s'occuper d'eux. » Les avantages sont en tout cas multiples : votre maison va vous coûter moins cher, vous pourrez en disposer beaucoup plus rapidement et avec moins de contraintes administratives. Les modules sont fabriqués en ateliers et amenés sur site en camion. Vous pourrez donc en plus l'emporter avec vous si vous déménagez !

CÔTÉ PRIX

À Frameries, pour sa maison de 47 m² et sa terrasse de 22 m², Sylvie a investi près de 150.000 euros. La facture s'élève à 200.000 euros si on ajoute les frais liés à l'égoûtage et au terrassement, des installations et aménagements qui doivent être effectués en amont par un entrepreneur spécialisé. C'est un petit budget malgré tout, même si cela reste

beaucoup moins onéreux que de faire construire une maison classique. « Le prix de base est de 2.750 euros par mètre carré, TVA comprise », souligne Benjamin Marchetti. Les prix montent bien sûr en fonction des besoins des clients : étage ou pas, piscine ou pas, cuisine équipée ou pas... « Nous recherchons d'ailleurs un cuisiniste partenaire pour intervenir à nos côtés », précise Benjamin Marchetti.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Bien sûr, vous ne pouvez pas installer ces maisons là où vous le souhaitez. Vous devez acheter un terrain ou déjà être propriétaire d'un espace. « Il faut que ça soit un espace privé et bâtissable. Pour accueillir un logement, vous devrez faire une demande de permis d'urbanisme. S'il s'agit d'un terrain déjà bâti, cela peut être considéré comme une annexe. Jusqu'à 40 m², il n'y aura alors pas besoin d'une demande de permis. »

POUR LES DÉLAIS

C'est forcément beaucoup plus rapide qu'une construction classique. Il faut prévoir 12 semaines de travail en ateliers pour construire la maison que vous avez choisie et demandée. À cela s'ajoutent les échanges entre entrepreneur, client et sous-traitant en cas d'imprévus ou de changements. Une fois que les modules sont prêts, il faut compter trois jours grand maximum pour amener les modules sur site, les installer et les rendre fonctionnels. ■

À noter : L'entreprise détaille ses différents produits sur son site internet : <https://marchetticnc.be/>



Avec terrasse. © L.J.



Retrouvez
notre vidéo sur
sudinfo.be/videos